



19 mai 2010

Rapport de M. Denis Masseglia, Président du CNOSF

Madame la Ministre, Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous, bienvenue dans cet amphithéâtre Nelson Paillou où il y a un an jour pour jour, l'Assemblée générale m'a confié à la fois la tâche et l'honneur de conduire les destinées du CNOSF pour la durée de la mandature.

L'an dernier j'étais aux côtés d'Henri Sérandour pour une passation chaleureuse qui s'inscrivait dans une certaine continuité. Henri n'est malheureusement plus parmi nous aujourd'hui. Nombreux ont été les hommages rendus depuis sa disparition et, pour marquer en ce jour d'assemblée générale notre attachement à l'homme et à son action, je vous propose de respecter quelques instants de recueillement. Nous y associerons le président Juan Antonio Samaranch, Pierre Rostini, Jean Boiteux, Guy Lapébie, Piotr Nurowski et tous les autres serviteurs du sport qui nous ont quittés lors de cette année.

Merci, j'aimerais d'abord remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui ont de près ou de loin contribué à la réalisation des projets indiqués ou à la réflexion qui les a précédés. Merci donc à tous les membres du Conseil d'administration, à celles et ceux qui n'en font pas partie mais qui s'investissent par ailleurs, à l'ensemble des dirigeants du mouvement sportif et, plus généralement, à tous les bénévoles qui font du mouvement sportif le premier des mouvements associatifs de notre pays. Merci aussi, bien sûr, à nos athlètes et à leur encadrement tant technique que médical car leurs succès sont aussi la vitrine de nos actions et ce qui les dynamisent. Merci enfin à l'ensemble du personnel du CNOSF qui a vécu quelques changements en gardant confiance et sérénité. C'est important qu'il y ait un projet clairement défini qui puisse être partagé et à travers lequel chacun sente qu'il a un rôle à jouer et une action à remplir.

J'ai, pour ma part, essayé de remplir au mieux la mission que vous m'avez confiée, en suivant le programme sur lequel je me suis appuyé pour avoir votre confiance. Il m'a semblé important d'entrée de constituer un bureau exécutif en harmonie avec ses objectifs. Merci donc à mes collègues du Bureau exécutif pour leur investissement et leur confiance. Merci aussi aux présidents de collège, au vice présidents et au président du CNCD pour leur participation active aux réunions de bureau exécutif élargi et leur investissement au service de notre mouvement.

J'ai souhaité aussi que ce programme d'actions soit synthétisé sous une présentation en 6 points qui seront forcément au cœur du bilan d'avancement qui pourra être effectué chaque année. J'ai pensé qu'il était d'autant plus intéressant de le diffuser en ce jour de première Assemblée générale de la nouvelle mandature.

Je souhaiterais commencer en parlant des athlètes et des compétitions qui leur permettent de s'exprimer. Nous avons eu depuis le 19 mai 2009, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Vancouver, les Jeux Méditerranéens de Pescara et les Jeux Mondiaux de Kaohsiung, c'est dire si l'activité du département chargé du haut niveau placé sous l'autorité de Jean-Luc Rougé et piloté par Patrick Cluzaud a été dense. Jean-Luc vous en parlera plus en détail dans son intervention ainsi qu'Alain Méthiaz (excusé en dernière heure) et Gérard Masson, pour ce qui est plus spécifiquement de Vancouver.

J'aimerais simplement dire que j'ai eu beaucoup de plaisir à être le chef de délégation de nos équipes de France. Elles ont toutes eu un comportement exemplaire et fait honneur à nos couleurs. Le bilan d'ensemble est un beau bilan, il aurait pu être très beau, notamment aux Jeux Olympiques, si quelques favoris sur lesquels nous comptions avaient bénéficié de circonstances plus favorables. Celui des Jeux mondiaux l'est aussi, il est illustratif de la richesse de notre sport de haut niveau, dont la marque de fabrique est de reposer sur la capacité de performance de l'ensemble des fédérations. C'est vrai et nous pouvons en être fiers, la France est un pays qui est présent dans l'ensemble des disciplines, qu'elles soient olympiques ou non olympiques. Il n'est d'ailleurs que de voir l'ensemble du palmarès affiché chaque année pour en faire le constat.

Nous devons mettre tous nos champions à l'honneur et organiser une belle soirée pour cela, télévisée ou pas, question à laquelle nous tacherons d'apporter une réponse, en attendant la chaîne sportive multidisciplinaire dont nous avons besoin. Le projet de celle-ci, qui doit être affiné, est toujours d'actualité, nous restons en contact régulier avec le CSA qui définira les conditions d'attribution de prochains canaux; il faudra simplement être prêt quand le feu passera au vert.

Nous avons également souhaité avoir des relations régulières avec les médias. En plus des Jeux de Vancouver où de nombreuses conférences de presse ont été organisées, les équipes du département communication ont mis sur pied quelques déjeuners ou rendez vous de presse qui ont permis d'avoir des retombées médias intéressantes. De nombreux articles ont ainsi permis de relayer les positions du CNOSF sur des sujets sensibles comme les paris sportifs ou la réforme des collectivités territoriales.

Puisqu'il est question des champions, j'aimerais parler de leur encadrement, tant technique que médical.

Il a été beaucoup question des cadres techniques, de l'avenir de leur corps et de la position du CNOSF quant aux ressources humaines dont pouvaient bénéficier les fédérations. Cette position est claire et elle vous sera précisée par Jean-Luc Rougé dans son intervention. Elle exprime à la fois l'attachement du monde fédéral au corps des cadres techniques d'Etat et la nécessité que les ressources humaines mises à disposition des fédérations soient adaptées à leur mission. Celle-ci a évolué et les enjeux qui vont avec également, les fédérations doivent à la fois évoluer dans le cadre de la diversification des pratiques et faire face à une concurrence sportive qui requiert de plus en plus d'exigence.

L'encadrement médical n'est pas souvent mis à l'honneur ; il est pourtant, lui aussi, indispensable à la réussite. Alors permettez-moi de le saluer à travers celui qui rassemble à la fois les compétences médicales et la carrière de champion, à savoir Alain Calmat, qui préside aux destinées d'un secteur qui fait à la fois face aux obligations classiques dues aux échéances internationales et enrichit la réflexion grâce à des colloques, comme ceux sur le dopage ou la mort subite, qui ont été de l'avis de tous les participants très intéressants.

Vous le savez, l'accès à la haute performance nécessite une approche très pointue dans laquelle l'athlète est au centre de toutes les attentions. Transfert d'expérience, recherche tant sur les équipements que sur les entraînements, nutrition ou encore préparation psychologique. Tous les détails comptent et nous sommes très heureux que ce soit l'une des vocations de l'INSEP, désormais grand établissement, que de pouvoir y répondre. La quête de la haute performance génère aussi un certain nombre d'interrogations dont celle évidemment de la professionnalisation de ses acteurs.

Cette professionnalisation, nous devons l'appréhender sans crainte mais avec réalisme car elle fait désormais partie intégrante de la stratégie du haut niveau. Détection, suivi social, gestion de l'après-carrière sont autant de sujets qui mobilisent la commission des athlètes de haut niveau du CNOSF, coprésidée par David Douillet et Isabelle Severino. Je voudrais dire ici à Isabelle en particulier combien nous apprécions, et j'apprécie en particulier, son

engagement pour promouvoir la cause de ses pairs et parvenir à solutionner leurs problèmes et attentes, au premier rang desquels le dossier de la retraite, dont la gestion est prévue dans le projet de loi sur le sport, ce qui nous fait espérer qu'il puisse être résolu enfin et sans trop tarder.

J'avais proposé que, parmi les sources de financement possibles de ce dispositif retraites, soit analysée celle de l'apport constitué par la suppression du droit à l'image collective, le DIC, pour lequel je voudrais à nouveau souligner deux choses : la première est qu'il est illogique qu'il ait été supporté par l'ensemble du sport français, la deuxième est qu'il ait été supprimé alors que les clubs professionnels, auxquels on demande par ailleurs rigueur et responsabilité, avaient pris des engagements contractuels pouvant aller jusqu'à son terme en 2011.

Les ligues et unions de clubs professionnels réfléchissent actuellement à des propositions alternatives qui s'inscrivent dans des dispositifs existants. Le CNOSF par l'intermédiaire de sa commission du sport professionnel, présidée par Bernard Lapasset, peut et va les y aider en s'engageant sans réserve, comme il l'a fait pour le dossier de la concurrence en matière de droits audiovisuels, ou pour l'extension du droit de propriété des organisateurs dans le cadre des paris sportifs. La réussite tant de l'un que de l'autre a montré s'il en était besoin que, quand tous ses acteurs sont rassemblés, le mouvement sportif pouvait remporter quelques succès législatifs.

Par ailleurs, l'adoption du Traité de Lisbonne et la reconnaissance d'une spécificité du sport laisse aussi entrevoir, non seulement, la reconnaissance du modèle sportif européen, mais aussi et je dirais même surtout, la valeur sociétale du sport et du mouvement qui l'anime. La partie qui se joue au niveau européen est décisive à la fois pour l'autonomie et le financement des activités sportives. La France se doit de jouer un rôle moteur pour l'avancée des dossiers européens comme elle l'a fait en initiant avec l'Allemagne un bureau européen à Bruxelles, dont l'efficacité est reconnue et qui est désormais le bureau des comités olympiques européens. Il est temps que le sport puisse, comme d'autres secteurs, bénéficier de fonds européens comme c'est déjà le cas dans le cadre d'actions liées à la santé. Il est important que ce le soit aussi pour la plupart des secteurs d'activité qui le concernent.

Jean-Jacques Mulot, trésorier général, vous parlera plus en détail de ces aspects financiers. Ils sont évidemment essentiels et nous sommes très attentifs quant à leur évolution.

L'enjeu est d'importance, qu'il soit lié au budget du ministère et du secrétariat d'État aux sports, aux capacités d'action des collectivités territoriales, à celui du CNDS ou à l'implication du monde économique à nos côtés. A propos de ce dernier, j'aimerais saluer l'arrivée du groupe BPCE aux côtés d'Adidas, EDF, La Française des Jeux, Orange et Tarkett, comme partenaire du CNOSF. Nous sommes aussi en train d'établir un programme de gestion partenariale commun avec le comité de candidature d'Annecy 2018 afin d'associer partenaires de l'un et de l'autre.

Nous parlerons tout à l'heure de la réforme des collectivités territoriales, dossier délicat et crucial pour le sport français.

J'aimerais pour ma part souligner trois projets essentiels :

- En premier, celui de mobiliser l'ensemble des élus de la nation pour permettre au CNDS d'être encore plus actif au service du sport français en bénéficiant d'un prélèvement supérieur aux 1,8 % aujourd'hui en vigueur même si nous ne devons pas boudé notre plaisir d'avoir pu obtenir que le taux de prélèvement sur les jeux en ligne (merci à Jean François LAMOUR qui était le rapporteur de la loi) soit aligné sur celui des jeux en dur. Nous avons initié des déjeuners avec les parlementaires sensibles à la cause sportive ; nous prévoyons d'organiser le prochain en invitant l'ensemble des députés et sénateurs à y participer, c'est aussi là une des démarches que le CNOSF se doit d'entreprendre. La date est fixée, ce sera le 6 juillet. A propos des paris sportifs permettez-moi d'adresser en votre nom mes plus vives félicitations pour leur nomination en tant que membres de l'autorité de régulation des Jeux en ligne à Jean Michel BRUN et Guy DRUT. Sur les 7 membres de l'ARJEL 2 font donc partie du CA du CNOSF, c'est à la fois une marque d'estime et de reconnaissance pour notre institution.
- En second, celui du Village France de Londres 2012. Nous sommes dans la phase d'appel d'offres dont le résultat sera connu le 17 juin. Nous organiserons immédiatement après deux réunions importantes. La première aura lieu le 23 juin et concernera les collectivités territoriales ; la deuxième s'inscrira dans le prolongement de la convention que le CNOSF et le MEDEF vont signer le 28 mai et permettra de présenter le projet global aux entreprises appartenant au MEDEF international. Le calendrier est arrêté, le choix des agences événementielles et de billetterie devrait intervenir mi juin. Le projet est ambitieux mais la manière avec laquelle il est reçu, tant par les partenaires institutionnels ou économiques que par le mouvement sportif, nous laisse à penser qu'il fera date.

- Enfin, celui des rendez-vous du sport santé – bien-être, programmés le 25 septembre sur le territoire et qui sera piloté par les CDOS et les comités départementaux. Ces rendez-vous, qu'il était fondamental de mettre en œuvre dès cette année, sont appelés à montrer l'importance sociétale du sport et son apport en terme de santé et de bien-être. Nous pouvons, nous devons en faire notre Fête du Sport. Merci, là aussi, à tous ceux qui y participent, en particulier à Françoise SAUVAGEOT et Bernard AMSALEM. J'aimerais particulièrement saluer la patience et la ténacité de Françoise qui a à initier un département nouveau, ce qui vous le savez n'est jamais simple.

Ces rendez-vous sport santé – bien-être voulus conjointement par le ministère de la santé et des sports et le CNOSF vont être organisés sous un triple parrainage car la mutualité française, acteur essentiel de la santé, va elle aussi s'y impliquer et sa présence laisse entrevoir de belles perspectives pour le futur.

Ces perspectives sont d'autant plus intéressantes qu'elles touchent tous les types de public, les séniors, bien sûr, auxquels on pense en premier quand on parle de sport pour tous, mais aussi les actifs, surtout à un moment où la lutte contre le stress au travail est d'actualité, et enfin, les jeunes, auxquels il faut impérativement donner le goût du sport, ne serait-ce que parce que sport et plaisir sont indissociables.

Permettez-moi de me réjouir en ce sens de la prochaine signature, le 25 mai, d'une convention cadre avec le ministère de l'Éducation Nationale. J'ai trop souvent regretté l'absence de passerelles entre les deux mondes de l'éducation et de l'associatif sportif, pour ne pas souligner comme il se doit les espoirs que cette signature peut susciter.

Le rapprochement avec l'Éducation Nationale ne se limite pas à l'EPS et va - oh surprise - au-delà et, là aussi, nous pouvons nous réjouir d'une certaine évolution des choses. André Leclercq vous en parlera dans son intervention comme il vous parlera aussi de formation, mais sachez déjà que l'Olympisme et le sport vont trouver place dans les programmes des sciences humaines et des sciences physiques et c'est assez formidable.

Si la convention avec l'Éducation Nationale sera signée à Paris, celle avec le MEDEF le sera à Annecy et se fera en présence de tous ses délégués territoriaux, pour donner plus de force au message et, évidemment, susciter quelques intentions de soutenir la candidature d'Annecy aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2018. Cette candidature, désormais pilotée par Edgar Gropiron en tant que directeur général, implique bon nombre de sportifs emblématiques, désireux d'apporter à la fois leur image et leur expérience au projet. Nous savons bien que l'approche du scrutin nécessite une stratégie d'influence continue et adaptée. L'expérience de la non élection d'Antoine Dénériaz lors de la session

de Vancouver doit nous conduire à redoubler d'ardeur et de méthode. Antoine et les équipes du CNOSF se sont battus jusqu'au dernier jour de vote mais cela n'a pas suffi. Antoine est néanmoins membre de la commission des athlètes des comités olympiques européens et il nous accompagnera à Singapour pour la première édition des Jeux olympiques de la Jeunesse pour faire profiter nos jeunes athlètes de son expérience. Ayons bien conscience que notre retard en matière d'influence internationale est conséquent et qu'il nous faut agir pour le rattraper. Cela ne pourra se faire qu'à force de travail, de présence et d'opiniâtreté.

C'est d'ailleurs ce qui a permis à Bernard Lapasset d'obtenir un vote favorable du congrès du CIO pour que le rugby à 7 devienne sport olympique. C'est aussi avec ces ingrédients qu'Yvan Mainini vient de réussir à être le candidat unique de l'Europe pour à n'en pas douter prendre en mains pour 4 ans les destinées de la FIBA. On a suffisamment souligné l'insuffisance du mouvement sportif à la tête de fédérations internationales pour ne pas apprécier comme il se doit qu'il puisse y en avoir 2 parmi les fédérations olympiques.

Le 26 mai prochain sera créée, ici même au sein de la Maison du sport français l'Association des Comités Nationaux Olympiques Francophones. 37 CNO, tous représentants de pays membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie ont répondu positivement à notre initiative dont je tiens à dire qu'elle bénéficie d'un soutien important du CNDS et de celui de la Fédération Française de Tennis que je remercie chaleureusement l'un et l'autre. L'ACNOF sera appelée, j'en suis convaincu, à tenir un rôle important dans le futur. J'espère aussi qu'elle pourra faire évoluer les Jeux de la Francophonie vers une identité plus sportive et ce sous l'ombrelle du mouvement olympique, un peu à l'image des jeux méditerranéens.

A propos de ces derniers, toujours prévus pour l'instant à Volos, je voudrais dire que nous sommes très inquiets par la situation financière de la Grèce et la probable impossibilité qu'elle aura à honorer toutes les promesses faites lors du choix par le Congrès il y a deux ans. Il est trop tôt pour pronostiquer quoi que ce soit. Sachez que le CIJM, dont je suis entretemps devenu le premier vice-président, est très soucieux de sauver les Jeux Méditerranéens et que la réunion prévue le 27 mai à Malte sera, sur ce point, décisive.

En matière de relations internationales, il convient d'être actif et cohérent. C'est la raison pour laquelle nous allons inviter tous les élus internationaux appartenant aux fédérations membres du CNOSF à se réunir à la Maison du sport français pour élaborer une stratégie en commun et assurer un réseau d'influence. Je crois qu'il nous faudra aussi renforcer nos moyens, notamment humains, pour animer et coordonner les actions du CNOSF et du mouvement sportif français en matière de relations internationales.

Me voici proche de la conclusion de ce rapport moral. Je voudrais évoquer encore quelques points.

Le premier concerne le changement opéré au sein de notre organisation par le départ de Pierre Viaux, acté d'un commun accord et de manière amiable. Dans l'immédiat, ce sont Stéphane Goudeau et Anne Gropillet-Quintin qui, tout en continuant leurs missions actuelles, vont assurer la bonne marche de notre organisation avec le soutien du secrétaire général. Pour le futur qui est plus lointain, nous allons prendre le temps de la réflexion, des échanges et du recul nécessaire pour relever les challenges que nous nous sommes fixés.

Le deuxième concerne la future réforme des collectivités territoriales, dont Jean-Michel Brun, vice président Sport et territoires, vous parlera en fin de matinée. Ce dossier a mobilisé notre énergie ; il a généré aussi beaucoup de commentaires. Je souhaiterais simplement indiquer, avant que ne soit dévoilé le contenu des propositions qui seront livrées à votre analyse, que ce dossier, essentiel à nos activités, a été traité avec énormément d'engagement, de soin, mais aussi d'objectivité, paramètres incontournables pour une prise en compte effective des enjeux sportifs dans un contexte éminemment sensible. Nul doute que, pour les collectivités, demain sera plus dur qu'aujourd'hui en matière de capacités financières ; nul doute aussi qu'il sera beaucoup plus intéressant pour le sport d'être inscrit parmi les compétences des communes, départements et régions, plutôt que de dépendre de leur seul bon vouloir.

Evoquer les collectivités incite évidemment à évoquer les territoires et, bien sûr, les structures déconcentrées que sont les CROS, les CDOS et les CTOS.

Nous vous avons invités tout à l'heure à modifier les statuts du CNOSF pour instaurer une commission territoriale en lieu et place du CNCD. J'aimerais ici préciser à nouveau ce que j'ai indiqué, lors de l'Assemblée générale du CNCD du 10 avril dernier, aux représentants des CROS, CDOS et CTOS réunis dans ce même amphithéâtre, à savoir que le CNOSF a besoin, besoin impérativement, de ses structures déconcentrées pour réussir. Je sais que vos représentants au Conseil d'administration, Catherine Cauchy et Marcel Retailleau font passer le message mais je tenais à le réaffirmer.

Les rendez-vous du sport santé – bien-être, les assises du sport durable, la déclinaison territoriale des partenariats avec le MEDEF ou l'Éducation Nationale, la promotion de l'Olympisme, la sensibilisation aux enjeux du Village France de Londres 2012, l'optimisation des formations, sont autant de sujets qui nécessiteront l'engagement de tous dans un contexte d'efficacité et de cohérence. Il est clair que les CROS, CDOS et CTOS ont un rôle essentiel à assumer pour la réussite du projet « Le sport un enjeu pour la France ».

J'aimerais terminer mon propos sur le mot de mutualisation qui a été au centre des deux premiers séminaires fédéraux organisés, ici même, sous la houlette de Jean-Pierre Mougin. J'en profite d'ailleurs pour dire à Jean-Pierre qu'il n'ait aucun souci pour occuper sa retraite future et qu'il trouvera de quoi le faire au sein de notre organisation.

Sous son impulsion ont été envisagées un certain nombre d'options de mutualisation. Ce sera une des clés du rayonnement et de la capacité d'influence de notre mouvement.

Ce n'est qu'ensemble, forcément ensemble, que nous pourrons progresser et faire du sport :

- un vecteur de notoriété et de rassemblement,
- un moteur de l'économie
- et un élément central d'un projet de société.

Merci de votre attention.